

**INSTRUMENT D'ADHÉSION
DU
(NOM DU GOUVERNEMENT)**

CONSIDÉRANT QUE la Convention pour la répression de la capture illicite d'aéronefs (ci-après nommée «la Convention de La Haye») a été signée à La Haye le 16 décembre 1970;

CONSIDÉRANT QUE la Convention de La Haye est entrée en vigueur le 14 octobre 1971;

ET CONSIDÉRANT QUE la Convention de La Haye sera ouverte, à tout moment après son entrée en vigueur, à l'adhésion de tout État non signataire, conformément au paragraphe 1 de son article 13;

LE GOUVERNEMENT DE (nom de l'État), ayant examiné la Convention de La Haye, *Y ADHÈRE*, et s'engage de bonne foi à en observer et à en exécuter toutes les dispositions.

EN FOI DE QUOI j'ai signé le présent instrument d'adhésion.

Fait à _____ (lieu), le _____ (date).

| | | |
|-------|-----------|---|
| Sceau | Signature | (Chef d'État ou Chef du Gouvernement ou Ministre des Affaires étrangères) |
|-------|-----------|---|